

PROGRAMME

- 16 h 00 : Remise des dossards et contrôle vétérinaire jusqu'à 18h00 au plus tard
- 18 h 00 : Départ du Trail
- 18 h 15 : Départ groupé du Canitrail
- 19 h 30 : Remise des prix

TARIFS et DISTANCE

Epreuve	Distance	Licencié FSLC	Non Licencié	Année Naissance
Canitrail Adultes	11 km	8 €	10 €	Avant 1992
Canitrail Juniors	11 km	6 €	8 €	1992-1995

Cocher la ou les cases correspondantes

Le CANITRAIL

Le CANITRAIL consiste à courir, relié à son chien, sur un parcours nature d'une distance de 10 à 20 km.

Equipé d'un harnais, élément indispensable pour éviter l'étranglement, le chien est relié à son maître par une longe élastique pour éviter les à-coups. Le maître est muni d'une ceinture ou harnais pour avoir les mains libres.

Tous les chiens, sans distinction de race et de pedigree, peuvent participer dès 12 mois (avec des dispositions particulières pour les chiens de catégorie 2).

C'est un sport qui allie dans une grande complicité les qualités physiques du maître à celles de son chien. Naturellement, comme dans tous les trails, il n'est pas interdit de marcher !!

REMARQUES

- Il est recommandé aux participants de s'inscrire à l'avance.
- Le tarif Non Licencié sera appliqué à toutes les inscriptions effectuées le jour de la course
- 50% de réduction pour les adhérents du club Canicross 83

Les informations sur le canicross et cette manifestation sont sur le site :

<http://pagesperso-orange.fr/canicross83>

BULLETIN D'ENGAGEMENT

**CANITRAIL des Pistes du Siou Blanc
à SIGNES le 10 avril 2010**

LE CHIEN :

NOM : RACE (1) :
SEXE: Male Femelle NÉ LE :
N°TATOUAGE ou PUCE (*) :
VACCINS (*) :

(*) Présentation du carnet de santé obligatoire

(1) Pour inscrire sur cette course un chien de la catégorie deux, vous devez fournir une copie de son pedigree officiel, avec le bulletin d'engagement.

LE CONCURRENT :

NOM : PRENOM :
Date de naissance :/...../..... SEXE :
ADRESSE:.....
.....
CODE POSTAL : VILLE :
COURRIEL :@.....
TÉL :

Numéro LICENCE F.S.L.C. : CLUB :

Pour les non licenciés FSLC, Joindre photocopie de la licence sportive ou du certificat médical de non contre indication à la pratique sportive en compétition.

Je reconnais avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde.

Autorisation parentale : Je soussigné autorise mon enfant (ci-dessus) à participer à l'épreuve de sa catégorie.

DATE : **SIGNATURE** : (Des parents pour les mineurs)

Inscription et règlements : chèque à libeller à l'ordre de : **Canicross 83**

A envoyer à : Pierre Flavenot
Les Farougères
83170 Tourves

Renseignements : Téléphone : 04 94 78 77 07
ou 06 43 19 41 53

Courriel : Canicross83@orange.fr

N° DOSSARD

CATEGORIE

L'association Canicross83 vous invite à Signes, à participer, avec votre chien, le samedi 11 avril 2010, au premier Canitrail organisé dans le Sud-est..

Cette manifestation est jumelée avec le Trail des Pistes du Siou Blanc organisé par « Créasports Organisation », elle est placée sous l'égide de la Fédération des Sports et Loisirs Canins.

PARCOURS :

- Départ Parking à Signes.
- Parcours sur des pistes étroites.
- Bacs pour hydrater les chiens placés

REGLEMENTATION :

Le règlement appliqué est celui de la Fédération des Sports et Loisirs Canins

www.fslc-canicross.net

Sans notre compagnon à quatre pattes, nous ne pouvons nous adonner à nos activités. Tout doit donc être mis en oeuvre pour le respecter.

QUELQUES RÈGLES ESSENTIELLES À RESPECTER :

- le chien doit toujours être attaché (pas de collier étrangleur)
- le chien doit toujours courir devant le conducteur
- il est interdit de tirer ou de brutaliser le chien
- Avertir les concurrents que l'on souhaite dépasser en annonçant « Piste » « gauche ou droite »
- Il est interdit de détacher son chien pendant la course
- Il est interdit d'empêcher son chien de se mouiller et se désaltérer
- Il est conseillé d'emporter de l'eau en cas de besoin
- Ne pas oublier de ramasser les oublis de nos toutous !
(à la demande, des sacs sont disponibles à l'accueil)
- Il s'agit d'une course verte, ne jetez pas vos emballages

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés et non licenciés (licence journée) bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence de la F.S.L.C.. Les concurrents doivent être assurés personnellement contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien qu'ils ont sous leur garde, pendant toute la durée de la manifestation (responsabilité civile).



Z1 Toulon-Est - BP 29
83087 Toulon Cedex 9
Tél - 04.94.23.59.50



1er CANITRAIL des Pistes du Siou Blanc

Samedi 10 avril 2010 à SIGNES

